

Aménagement des bords de Seine

Dans le cadre de la gestion différenciée, une attention particulière a été apportée au bord de Seine qui constitue un très vaste espace vert ouvert au public.



La commune comme le PNR ont jugé que l'aménagement du ponton était le point de départ idéal pour gérer l'espace de la berge.

Canaliser les flux, conserver au maximum l'aspect naturel, varier les hauteurs de tonte, apporter un nouveau mobilier de bois et de pierre, créer une noue ou un fossé pour souligner une particularité, enrichir la flore en bord d'eau pour intégrer le ponton, planter un petit écran végétal par la mise en place d'un verger, conserver les stations végétales importantes, orties, consoude, carex, sensibiliser, sont les dimensions prises en compte dans ce projet passionnant.

L'aménagement s'est fait en 3 phases :

- 1ère phase (juin 2010): Aménagement d'une petite noue et d'une passerelle, ainsi que des berges avec végétalisation autour du ponton.
- Phase 2 (septembre 2010) : Sur la partie butte, création d'un verger de 9 arbres Mise en place de potelets et bancs en pierre (environ 7) en alternance entre les arbres.
- Phase 3 (déjà en service) : Gestion différenciée de l'espace vert par une tonte en fauchage.



